

Le procès des dirigeants « khmers rouges » (l'expression française, forgée par le roi Norodom Sihanouk, a gagné une validité internationale) se déroule enfin à Phnom Penh devant un tribunal mixte cambodgien et international, plus de trente ans après la période de trois ans, huit mois et vingt jours, du 17 avril 1975 au 7 janvier 1979, pendant laquelle ces doctrinaires aux desseins insondables ont terrorisé et exterminé une grande partie de leur peuple : on estime le nombre des victimes par exécution, sous-alimentation, travail exténuant ou d'autres formes de mauvais traitements à 1,7 million au moins.

PIERRE PACHET

FRANCIS DERON

LE PROCÈS DES KHMERS ROUGES

Trente ans d'enquête sur le génocide cambodgien Gallimard éd., 476 p., une carte hors-texte, 24,90 €

« Un procès pour quoi faire ? », se demande Francis Deron presque au terme de son livre, et il répond tout d'abord en citant deux témoignages atroces sur des exemples de mise à mort et de torture, ordonnées par des chefs dont l'impunité cause au Cambodge, actuellement, un silence et une omerta désastreux. Le procès ne vise pas le régime lui-même ni ses complices, mais les dirigeants encore en vie : Kaing Guek Eav (autrement dit « Duch »), 67 ans ; Khieu Samphan, ex-Président, 78 ans ; Ieng Sary, ex-ministre des Affaires étrangères, 84 ans ; sa femme Ieng Thirith, qui était au Comité central de l'organisation, près de 80 ans ; Nuon Chea, « frère numéro 2 », responsable des purges meurtrières, 83 ans. Sont morts dans diverses circonstances Pol Pot, dirigeant principal, dans la jungle ; Ta Mok dit « Le Boucher », mort en détention ; Son Sen, « inventeur de la machine à tuer », assassiné sur l'ordre de Pol Pot en 1997. Et d'autres. Dès 1978, « plus des trois quarts des vingt-deux membres du Comité central, au départ, étaient morts ».

La première fois

C'est la première fois qu'un procès – quelque imparfait que puisse être celui-ci, par son caractère tardif, par les compromis que l'ONU elle-même d'abord réticente a dû passer avec un régime cambodgien où les anciens Khmers rouges sont présents – implique ainsi des dirigeants communistes criminels. C'est aussi la première fois que tout un chacun sur terre, s'il dispose d'un ordinateur – et d'électricité, ce qui exclut une grande part des Cambodgiens – peut lire l'« ordonnance de renvoi » (www.eccc.gov.kh, où ECCC désigne les « chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ») et suivre les débats en vidéo.

Depuis 1975, un grand nombre de témoi-

gnages et de travaux ont éclairé le dossier : le livre du Père D. Ponchaud, *Cambodge, année zéro* (dès 1976, à L'Harmattan) ; celui, passé presque inaperçu, de Pin Yathai, *L'utopie meurtrière. Un rescapé du génocide cambodgien témoigne* (Laffont, 1980) ; celui de l'ethnologue François Bizot, qui avait été prisonnier de Duch dans la jungle dès avant la prise du pouvoir (*Le portail, La Table Ronde*, 2000) ; celui de l'historien australien David Chandler, S-21 [nom de code du centre de torture de Tuol Sleng dirigé par Duch], autrement, 1999 (compte-rendu dans le n° 829 de *La Quinzaine*, le 16 avril 2002) ; l'étude de l'historien Ben Kiernan, *Le Génocide au Cambodge 1975-1979. Race, idéologie et pouvoir* (Gallimard, 1999) ; et tant d'autres, parmi lesquels le film remarquable du cinéaste cambodgien Rithy Panh : *S-21, La machine de mort khmère rouge*, 2003, qui approchait et faisait se rencontrer une victime, le peintre Vann Nath, et un ancien bourreau.

Un livre très complet

Le livre très complet de Francis Deron présente plusieurs avantages : il est l'œuvre d'un journaliste en poste pour l'agence France-Presse puis *Le Monde* à Pékin et à Bangkok de 1977 à 1997, qui a assisté à des conférences de presse (avec le roi Sihanouk, avec divers officiels khmers rouges) et qui a bien « senti » l'atmosphère de dissimulation et de complicité avec le régime à différents moments, qu'il raconte avec talent. D'autre part, Francis Deron n'a jamais été contaminé par la sympathie arrogante que le maoïsme a suscitée en France, témoins sa participation à l'anthologie de textes des Gardes rouges, parue en 1974 en 10-18 sous le titre insolent *Révo. Cul. Dans la Chine pop.*, qui, avec les ouvrages de Simon Leys, a contribué à ouvrir les yeux de beaucoup de lecteurs français, et à divers autres livres éclairants sur la Chine, dont *Chinois, si vous saviez* (Christian Bourgois, 1976).

Le livre procède d'une façon déroutante, et finalement attachante, à partir de moments historiques (« Phnom Penh, 20 juillet 1962 », « Krâbao, frontière khméro-vietnamienne, août 1953 », etc.), avec des anticipations, des retours en arrière, et de fréquentes chronologies qui vous remettent en mémoire la suite des événements. Il raconte au présent des

rencontres avec des journalistes, une tentative d'incursion ratée, organisée par les autorités thaïlandaises, dans une zone du Cambodge tenue par des guérilleros nationalistes khmers, en 1985, ou la visite d'un haut fonctionnaire soviétique à Phnom Penh à la fois libérée des Khmers rouges et occupée par les Nord-Vietnamiens, en 1979. Peu à peu, grâce aussi à des analyses patientes de la situation internationale, à des tentatives de reconstitution des biographies incertaines des leaders assassins, à une description du compromis qu'est le tribunal qui siège actuellement et de ses règles de fonctionnement, on se souvient, on sent se former dans son esprit une image d'une situation complexe, avec les bombardements massifs, en 1969-1970, d'une région du Cambodge par des B-52 américains (l'argument sera utilisé, il l'a annoncé, par l'opaque et prévisible Jacques Vergès dans sa défense de Khieu Samphan) ; avec l'antique hostilité des Khmers contre les Vietnamiens, avec le jeu chinois consistant à disposer d'un pion en Asie du Sud-Est (les Khmers rouges) contre l'hégémonie nord-vietnamienne et donc soviétique (à leurs yeux), avec la complicité américaine (de loin) et thaïlandaise (de près) envers le régime assassin déchu, qui lui a permis de conserver longtemps son siège à l'ONU et une sorte de respectabilité des années après sa chute.

C'est la nature et le fonctionnement du régime qui font problème

Bien sûr, c'est la nature même et le fonctionnement du régime qui font problème, et le feront longtemps. On a déjà, depuis la fin des années 30, une idée de ce type de régime où l'extermination des opposants supposés (tel le « peuple nouveau » conquis en avril 1975, par opposition au « peuple ancien » déjà placé auparavant sous la tutelle khmère rouge) conduit à des meurtres de masse. C'est pourquoi il est bon que le livre s'ouvre sur un chapitre consacré à Duch, responsable d'un centre voué à faire avouer à des cadres du régime leurs crimes supposés (opposition à Pol Pot, complicité avec les Nord-Vietnamiens), et à en incriminer d'autres en chaîne. Mais ici, à la différence de l'Union soviétique, l'idéologie est fantomatique : c'est la « Terreur rouge » systématisée et non anarchique, Francis Deron l'établit, alliée à un goût du pouvoir quasi désespéré tant ce pouvoir féroce est sans bases et sans projets. Il émet juste des ordres terrifiants, et conserve méticuleusement ses archives, « un fonds d'archives unique dans l'histoire des totalitarismes jetés à bas – plus de deux cent mille pages de dossiers internes de la police politique, quelque vingt mille biographies de suppliciés dressées à partir de leurs « aveux » ». Au terme de sa longue enquête (30 ans, 450 pages), Francis Deron nous fait buter sur ces énigmes, comme sur l'Histoire complexe où elles se sont affirmées et enveloppées. Par ses enquêtes, ses interviews, ses mises en regard, son impartialité passionnée, ce livre est déjà un procès sans sentence. |

Le procès des Khmers rouges